

REPUBLICQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE L'AIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA DOMBES DU 10 AVRIL 2025

Nombre de membres :

En exercice : 59

Présents : 41

Pouvoirs : 9

Votants :50

Date de convocation et d'affichage :

27 mars 2025

Numéro :

D20250410_117

Objet :

Convention
d'occupation du
domaine public
pour le projet de
centrale
photovoltaïque
porté par la SEM
LEA

L'an deux mille vingt-cinq, le 10 avril, à 19 heures 30 minutes, le Conseil de la Communauté de Communes de la Dombes, légalement convoqué, s'est réuni à l'Espace du Vieux Jonc à Saint-Paul-de-Varax, sous la présidence de Madame Isabelle DUBOIS

COMMUNES	DELEGUES		Présent(s)	Absent(s)	Donne pouvoir à
ABERGEMENT-CLEMENCIAT	Daniel	BOULON	x		
BANEINS	Jean-Pierre	GRANGE	x		
BIRIEUX	Cyril	BAILLET	x		
BOULIGNEUX	Laurent	COMTET	x		
CHALAMONT	Roseline	FLACHER		x	T. JOLIVET
	Thierry	JOLIVET	x		
	Stéphane	MERIEUX		x	
CHANEINS	Patrice	FLAMAND		x	
CHATENAY	Evelyne	BERNARD	x		
CHÂTILLON LA PALUD	Dominique	LAMY		x	C. BROUILLET
	Chantal	BROUILLET	x		
CHATILLON SUR CHALARONNE	Patrick	MATHIAS	x		
	Sylvie	BIAJOUX	x		
	Michel	JACQUARD	x		
	Fabienne	BAS-DESFARGES	x		
	Pascal	CURNILLON	x		
	Bernadette	CARLOT-MARTIN		x	S. BIAJOUX
	Jean-François	JANNET	x		
CONDEISSIAT	Stephen	GAUTIER	x		
CRANS	Françoise	MORTREUX	x		
DOMPIERRE SUR CHALARONNE	Didier	MUNERET	x		
LA CHAPELLE DU CHATELARD	Cyrille	RIMAUD		x	JP. GRANGE
LAPEYROUSE	Gilles	DUBOST	x		
LE PLANTAY	Philippe	POTTIER	x		
MARLIEUX	Chantal	DESSERTINE	x		
MIONNAY	Henri	CORMORECHE		x	
	Émilie	FLEURY	x		
	Jean-Luc	BOURDIN		x	

MONTHIEUX	Philippe	LEMOINE	x		
NEUVILLE LES DAMES	Michel	CHALAYER	x		
	Rachel	RIONET	x		
RELEVANT	Christiane	CURNILLON	x		
ROMANS	Jean-Michel	GAUTHIER	x		
SAINT ANDRE DE CORCY	Ludovic	LOREAU	x		
	Evelyne	ESCRIVA	x		
	Pascal	GAGNOLET		x	
	Claude	LEFEVER	x		
SAINT ANDRE LE BOUCHOUX	Alain	JAYR	x		
SAINT GEORGES SUR RENON	Sonia	PERI	x		
SAINT GERMAIN SUR RENON	Christophe	MONIER	x		
SAINT MARCEL EN DOMBES	Dominique	PETRONE	x		
SAINT NIZIER LE DESERT	Jean-Paul	COURRIER	x		
SAINTE OLIVE	Thierry	PAUCHARD		x	
SAINT PAUL DE VARAX	Cédric	MANCINI	x		
	Evelyne	ABRAM-PASSOT	x		
SAINT TRIVIER SUR MOIGNANS	Marcel	LANIER		x	M. MOREL PIRON
	Martine	MOREL-PIRON	x		
SANDRANS	Audrey	CHEVALIER		x	C. BAILLET
SULIGNAT	Alain	GENESTOUX		x	
VALEINS	Frédéric	BARDON	x		
VERSAILLEUX	Gérard	BRANCHY	x		
VILLARS LES DOMBES	Pierre	LARRIEU	x		
	Isabelle	DUBOIS	x		
	François	MARECHAL	x		
	Marie Anne	ROUX		x	
	Didier	FROMENTIN		x	F. MARECHAL
	Agnès	DUPERRIER		x	I.DUBOIS
	Jacques	LIENHARDT		x	
VILLETTE SUR AIN	Jean-Pierre	HUMBERT		x	G. BRANCHY

Secrétaire de séance élue : **Sonia PERI**

Rapporteur : **Ludovic LOREAU**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques,
Vu la délibération D20230202_016 approuvant l'offre présentée par la SEM LEA pour la réalisation de 5 projets photovoltaïques et la mise à disposition du domaine public associé,

CONSIDÉRANT la convention d'occupation du domaine public signée le 20 mars 2023 avec la SEM LEA pour le développement de ces 5 projets PV,

Il y a deux ans, la SEM LEA a été retenue dans le cadre d'un appel à manifestation d'intérêt pour le développement de cinq projets photovoltaïques, comprenant une centrale au sol sur le site de l'ancienne décharge de Neuville les Dames (Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux) et quatre projets en toiture sur des bâtiments communautaires. Sur ces cinq projets, deux sont aujourd'hui opérationnels (hôtel d'entreprise et recyclerie).

Il est rappelé que chacun de ces projets est intégralement porté par la SEM LEA, qui assure en contrepartie leur exploitation sur une durée de 35 ans, la CCD mettant simplement à disposition les surfaces nécessaires par le biais d'une convention d'occupation du domaine public.

Concernant le projet de l'ancienne décharge de Neuville les Dames, les études de maîtrise d'œuvre ont été lancées et l'avant-projet vous est présenté dans le document annexe.

Dans la convention d'occupation qui a été signée pour permettre ce projet, il n'est pas fait mention de la parcelle D419 (surface de 214 m²), or cette parcelle est nécessaire à la réalisation du projet puisqu'elle devra accueillir le poste de livraison et le poste de raccordement. Il convient par conséquent de faire évoluer le document en conséquence, pour y inscrire nommément cette parcelle.

Toutes les caractéristiques du projet sont détaillées dans le document joint. A noter que ce projet a été adapté pour respecter les enjeux écologiques du site, identifiés grâce à un inventaire réalisé en interne par les techniciens du service Natura2000 de la CCD.

Il est proposé au Conseil Communautaire :

- D'approuver les orientations du projet de centrale photovoltaïque au sol porté par la SEM LEA sur le site de l'ancienne décharge de Neuville les Dames,
- De valider la mise à disposition de la SEM LEA de la parcelle D419,
- D'autoriser Madame la Présidente à signer un avenant pour intégrer, dans la convention d'occupation du domaine public signée en mars 2023, la parcelle D419, sur la commune de Neuville les Dames.

Le Conseil communautaire

après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- **D'approuver** les orientations du projet de centrale photovoltaïque au sol porté par la SEM LEA sur le site de l'ancienne décharge de Neuville les Dames,
- **De valider** la mise à disposition de la SEM LEA de la parcelle D419,
- **D'autoriser** Madame la Présidente à signer un avenant pour intégrer, dans la convention d'occupation du domaine public signée en mars 2023, la parcelle D419, sur la commune de Neuville les Dames.

Ainsi fait et délibéré, le 10 avril 2025.

La Présidente,
Isabelle DUBOIS

